



LE CORRESPONDANT DU CLUB

Le correspondant-club est l'interlocuteur privilégié du club de handball pour tout ce qui concerne la compétition. C'est lui qui oriente vers une personne du club s'il s'agit d'un domaine particulier (arbitrage par exemple).

Ainsi, il communique régulièrement avec le Comité, la Ligue, les équipes rencontrées dans les différents championnats, et notamment lorsqu'il y a lieu de se mettre d'accord avec un autre club sur les modalités d'une rencontre (report de lieu, de date, inversion des matchs aller-retour ou encore forfait).

Son nom et ses coordonnées sont mentionnés sur les conclusions des rencontres. Il est tout particulièrement sollicité les week-ends de compétition, et peut-être amené à passer ou recevoir beaucoup d'appels téléphoniques, ainsi que des méls.

Son nom doit être précisé dans Gesthand à la rubrique Administratif / Informations / Contact.